

Analyse des parcours en 2023 des salariés



Analyse des dossiers Projet de Transition Professionnelle (PTP) relevant d'OCAPIAT

En bref sur les salariés relevant d'OCAPIAT, ayant sollicité un financement :

- **118** dossiers déposés soit **6%** des dossiers en 2023
- **56%** des demandeurs sont des femmes. Soulignons que cette proportion est inférieure de 5 points à l'ensemble des demandes PTP en 2023.
- **65%** des demandeurs ont plus de 35 ans avec au moins le bac en poche.
- **93%** sont non cadres.
- **80%** des demandes ont eu un accompagnement CEP (parmi lesquels **88%** ont été accompagnés par le réseau EVA). On note que le recours au CEP est légèrement supérieur aux autres secteurs d'activité. Sur le global, ce sont en effet 77% des salariés qui recourent au CEP lors de la mise en place d'un PTP.
- **35%** des demandes proviennent d'entreprises dont l'effectif est inférieur à 50 salariés. C'est similaire à l'ensemble des demandes.

✦ **Les 10 activités principales relevant d'OCAPIAT dont les salariés ont le plus sollicité le dispositif PTP.**

Code APE	Libellé	Nombre de demandes
8130Z	Services d'aménagement paysager	11
0121Z	Culture de la vigne	9
1011Z	Production de viandes de boucherie	7
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	6
8430A	Activités générales de sécurité sociale	5
1085Z	Fabrication de plats préparés	4
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes	4
1102B	Vinification	4
1020Z	Industrie du poisson	4
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie	3

- Ces 10 activités représentent plus de **48%** des demandes émanant des salariés relevant d'OCAPIAT. Le code APE 8130Z – Services d'aménagement paysager – représente à lui seul presque **10%** des demandes.
- On relève avant tout un nombre conséquent de demandes sur des fonctions support utiles dans différents domaines d'activité, mais également des projets de reconversion vers des métiers qui sont en tension chez OCAPIAT. Le tableau ci-dessous permet de distinguer ces demandes en fonction du secteur d'activité ciblé du salarié.

Libellé	Nombre de demandes présentées en commission	Nombre de demandes totales acceptées	Nombre de demandes présentées relevant d'OCAPIAT	Nombre de demandes acceptées relevant d'OCAPIAT
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	91	80	14	13
Polyculture, élevage	22	18	3	2
Horticulture et maraîchage	21	13	4	4
Aménagement et entretien des espaces verts	10	4	2	1
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	8	7	1	1
Bûcheronnage et élagage	5	4	1	1
Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers	4	2	0	0
Arboriculture et viticulture	3	2	0	0
Élevage bovin ou équin	3	2	0	0
Ingénierie en agriculture et environnement naturel	1	0	1	0
Total	171	132	27	22

- Sur cette sélection de métiers, on note ainsi que **5** salariés, travaillant déjà dans une entreprise adhérente de chez OCAPIAT ont été refusés. Peut-être ont-ils été financés par la suite par le biais de la pro-A ou du plan de développement des compétences ?
- Par ailleurs **34** autres salariés ont été refusés alors qu'ils auraient pu venir renforcer les besoins conséquents sur ces métiers.

✚ Les métiers relevant d’OCAPIAT qui ont le plus sollicité le dispositif.

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	13
A1203	Aménagement et entretien des espaces verts	9
A1405	Arboriculture et viticulture	6
H2101	Abattage et découpe des viandes	4
A1414	Horticulture et maraîchage	2
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	2
H2504	Encadrement d'équipe en industrie de transformation	2
D1106	Vente en alimentation	2
A1303	Ingénierie en agriculture et environnement naturel	2
A1416	Polyculture, élevage	2

Ces métiers représentent plus d’un tiers des demandes émanant des salariés relevant d’OCAPIAT. Comme en 2021 et 2022, le métier correspondant au code ROME H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire- concentre un peu plus de **10%** des demandes.

✚ Les 10 métiers les plus visés par les demandes des salariés relevant d’OCAPIAT.

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	16
M1609	Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	6
M1805	Études et développement informatique	5
M1203	Comptabilité	5
M1608	Secrétariat comptable	5
A1414	Horticulture et maraîchage	4
M1501	Assistanat en ressources humaines	3
A1416	Polyculture, élevage	3
K1303	Assistance auprès d'enfants	3
G1204	Éducation en activités sportives	3

➤ 45% des salariés relevant d’OCAPIAT vise un de ces 10 métiers. Comme en 2022, le métier correspondant au code ROME N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance - attire **14%** des demandes.

Analyse des dossiers PTP acceptés relevant d'OCAPIAT

- **6% des dossiers** PTP financés par Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine proviennent de salariés relevant des branches d'OCAPIAT. A noter que **3** personnes ont abandonné leur formation, bien qu'elles aient obtenu le financement.

Dossiers acceptés	Global TPNA	OCAPIAT	%
Nombre de demandes déposées	2212	118	5%
Nombre de demandes acceptées	1475	82	6%
Nombre de demandes abandonnées	39	3	8%

- Le taux de financement pour les salariés travaillant chez des entreprises adhérentes d'OCAPIAT est de **73%**. C'est 6 points de moins qu'en 2022, et 3 points de plus qu'au niveau régional en 2023.
- **5% des fonds** dégagés pour financer les projets de transition professionnelle ont bénéficié aux salariés relevant d'OCAPIAT. Le coût moyen des dossiers des salariés relevant d'OCAPIAT est légèrement inférieur au coût moyen d'un dossier PTP : 26 820 € contre 27 346 €.

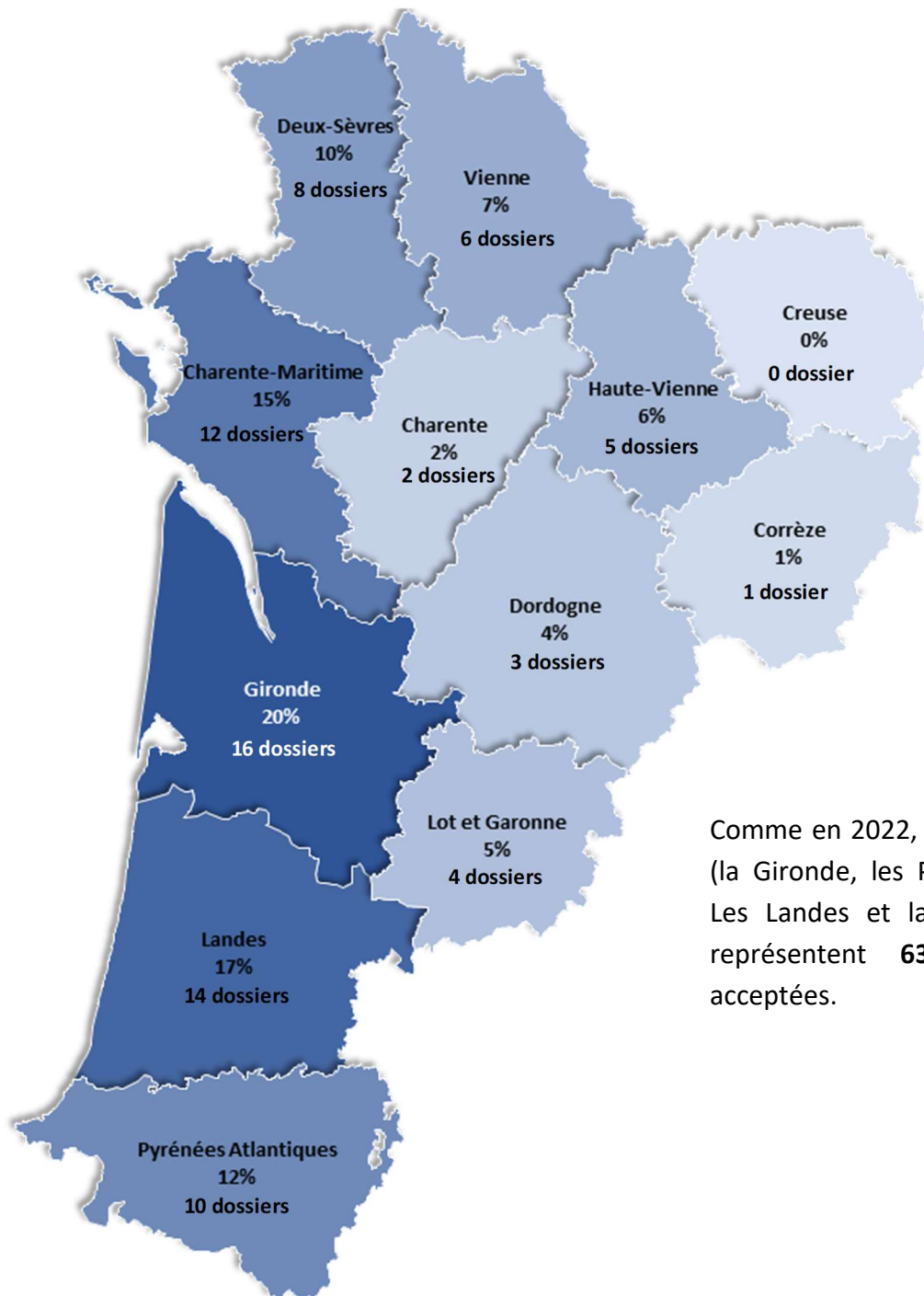
Coûts dossiers acceptés pris en charge par AT PRO	Global TPNA	OCAPIAT	%
Total engagement financier	40 335 981 €	2 199 267 €	5%
Coût moyen des dossiers acceptés	27 346 €	26 820 €	
Coût moyen pédagogique des dossiers acceptés	7 916 €	8 051 €	

- **5** dossiers ont été déclarés « irrecevables » avant passage en commission. Enfin, **aucun** dossier n'a été annulé avant le passage en commission.

📍 **Focus sur les demandeurs dont le dossier a été accepté et relevant d'OCAPIAT.**

- 52% des demandeurs, dont la formation a été financée, sont des femmes. C'est 8 points de moins qu'au niveau régional en 2023.
- 66% ont plus de 35 ans et 95% sont non cadres.
- 43% des bénéficiaires ont un niveau inférieur au BAC.
- 83% des salariés financés, ont bénéficié d'un accompagnement CEP (parmi lesquels près de 9 sur 10 ont été accompagnés par le réseau EVA).

📍 **Départements des salariés acceptés.**



Comme en 2022, quatre départements (la Gironde, les Pyrénées Atlantiques, Les Landes et la Charente-Maritime) représentent **63%** des demandes acceptées.

✚ Les 10 métiers les plus financés aux salariés relevant d’OCAPIAT.

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes acceptées
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	13
M1203	Comptabilité	5
M1609	Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	4
A1414	Horticulture et maraîchage	4
M1805	Études et développement informatique	3
M1608	Secrétariat comptable	3
K1303	Assistance auprès d'enfants	3
A1416	Polyculture, élevage	2
N4103	Conduite de transport en commun sur route	2
D1101	Boucherie	2

- Un salarié sur deux relevant d’OCAPIAT vise un de ces 10 métiers. Comme en 2021 et 2022, le métier correspondant au code ROME N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance - concentre à lui seul plus de 1 salarié sur 10 (**16%** des dossiers acceptés).

✚ Sur cette année 2023, les transitions les plus financées aux salariés relevant d’OCAPIAT sont les suivantes :

RNCP	Libellé	Nombre de demandes acceptées
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	15
RNCP29257	BP - Responsable d'entreprise agricole	6
RNCP36805	TP - Secrétaire assistant médico-social	4
RNCP28048	CAP - Accompagnant éducatif petite enfance	3
RNCP37123	TP - Secrétaire comptable	3
RNCP35634	TP - Concepteur designer UI	2
RNCP31085	TP - Conducteur de transport en commun sur route	2
RNCP37121	TP - Comptable assistant	2
RNCP31114	TP - Développeur web et web mobile	2
RNCP31677	TP - Gestionnaire comptable et fiscal	2

- Ces 10 formations représentent **la moitié (50%)** des demandes financées aux salariés relevant d’OCAPIAT. Comme en 2021 et 2022, le RNCP1884 - TP CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR – arrive en tête, cette année, il concentre **18%** des demandes à lui seul soit 4% de plus qu’en 2022.

Analyse des dossiers PTP refusés relevant d'OCAPIAT

- En ce qui concerne les dossiers PTP refusés par Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine, les salariés relevant d'OCAPIAT, représentaient environ **5%** des dossiers refusés et de l'engagement financier qui eût été nécessaire.

Focus refusés	GLOBAL TPNA	OCAPIAT	%
Nombre de demandes refusées	618	31	5%
Total coût pédagogique des dossiers refusés	5 172 883€	236 366 €	5%
Coût moyen pédagogique des dossiers refusés	8 744 €	8 083 €	

Focus sur les salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

En 2023, **14%** des salariés d'OCAPIAT ayant déposé un dossier possèdent une RQTH.

FOCUS RQTH	Global TPNA	OCAPIAT
Nombre de dossiers BOE reçus	287	17
Nombre de dossiers présentés en commission	266	16
Nombre de dossiers acceptés en commission	232	15
Nombre de dossiers éligibles à un cofinancement AGEFIPH	171	10
Nombre de dossiers bénéficiant d'un cofinancement AGEFIPH	159	10

6% de l'ensemble des salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) relèvent d'OCAPIAT.

Focus sur les dossiers « Démission-reconversion » relevant d'OCAPIAT

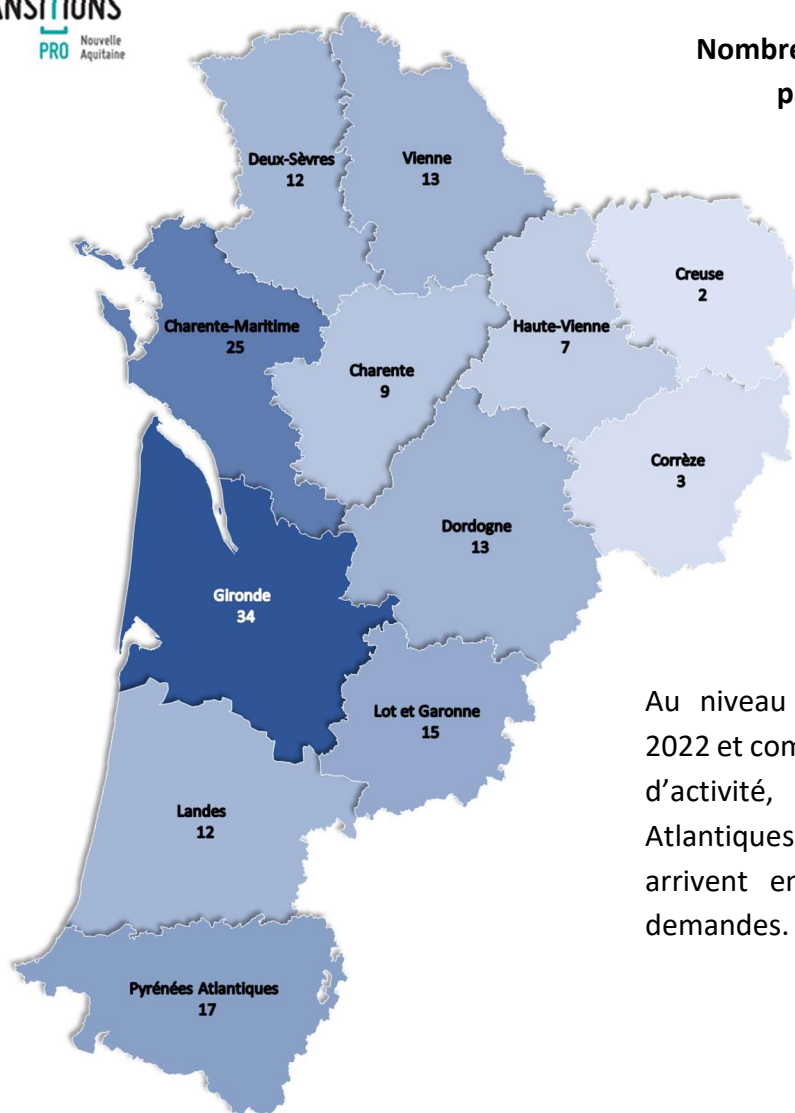
Une évolution du système cette année a permis d'être plus précis pour 2023.

- En 2023, nous avons eu 2354 dossiers déposés dont **169** relevant d'OCAPIAT soit environ **7%** des dossiers (**54%** en provenance d'entreprises de moins de 50 salariés, c'est 2 points de moins que la moyenne régionale). Les salariés relevant d'OCAPIAT sollicitent donc plus le dispositif « démission-reconversion » que le Projet de Transition Professionnelle.
- Un taux d'acceptation de **96 %**, légèrement inférieur au taux régional. Au total **162** dossiers ont été validés.
- Sur ces 162 dossiers acceptés **59%** concernaient des hommes. 3 points de plus qu'en 2022 et 7 points de plus qu'au régional.
- **70% des candidats** au dispositif ont plus de 35 ans
- **1 salarié sur 3** a un niveau licence et plus
- **23%** sont cadres, c'est 2 points de plus que le régional.
- **1 salarié sur 3** a un projet de formation.

Création	94	58%
Formation	56	35%
Création avec formation	12	7%

- **85%** des salariés ont été accompagnés par les conseillers du réseau EVA.

Nombre de dossiers acceptés par département



Au niveau géographique, comme en 2022 et comme pour les autres secteurs d'activité, la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques et la Charente-Maritime arrivent en tête sur le nombre de demandes.


✚ Les 10 activités principales relevant d'OCAPIAT dont les salariés ont le plus sollicité le dispositif « démission-reconversion ».

CODE APE OPCO	Libellé APE	Total dossier Démissionnaire
8130Z	Services d'aménagement paysager	15
0121Z	Culture de la vigne	12
1011Z	Production de viandes de boucherie	7
0321Z	Aquaculture en mer	4
1085Z	Fabrication de plats préparés	4
1039A	Transformation et conservation de légumes n.c.a.	3
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	3
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses)	3
1101Z	Distillation, rectification et mélange de spiritueux	3
1039B	Transformation et conservation de fruits	3

➤ Ces 10 activités représentent plus d'une demande sur trois. Comme pour le PTP, le domaine le plus impacté concerne les services d'aménagement paysager avec 9% des dossiers déposés et acceptés.


Top 10 des formations demandées par les salariés relevant d’OCAPIAT qui ont le plus sollicité le dispositif « démission-reconversion ».








Libellé	Total dossier Démissionnaire
TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR	6
BTS VITICULTURE-OENOLOGIE	2
TITRE PROFESSIONNEL "DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE"	2
TITRE PROFESSIONNEL SECRÉTAIRE COMPTABLE	2
TITRE PROFESSIONNEL D'ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BÂTIMENT	2
MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2ND DEGRÉ PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	2
FORMATION DE PRÉPARATION AU CRPE (CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES)	2
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	2
BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE OPTION TRANSFORMATION ALIMENTAIRE SPÉCIALITÉ TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	1
BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE (BPREA)	1

- 
 40% des salariés sollicitant le dispositif pour une action de formation s’orientent vers une de ces 10 formations.

Focus sur les dossiers « Validation des Acquis de l’Expérience » relevant d’OCAPIAT

En 2023, au total en région, 262 salariés ont sollicité le dispositif VAE, 251 dossiers sont passés en commission et 245 ont été acceptés, soit un taux d’acceptation de 98%.

8 dossiers VAE concernent des salariés relevant d’OCAPIAT.

-  BAC PRO LABORATOIRE CONTROLE QUALITE
-  INGÉNIEUR DIPLÔMÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE BORDEAUX (2 dossiers)
-  BTSA VITICULTURE OENOLOGIE
-  MASTER - FINANCE (FICHE NATIONALE)
-  DE - DE MONITEUR ÉDUCATEUR (DEME)
-  DIPLÔME NATIONAL D'ŒNOLOGUE (DNO)
-  BTSA - DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

Focus sur les dossiers « Transitions Collectives (TRANSCO) » relevant d'OCAPIAT

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés ont déposé une demande de financement.

- Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées par nos équipes en région, nous en avons identifié une vingtaine relevant d'OCAPIAT. Elles avaient toutes en commun la caractéristique de traverser des mutations importantes. Nous les avons contactées afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

- Activité de soutien aux cultures
- Activités de bûcheronnage et de débardage
- Arboriculture
- Atelier de découpe
- Centre équestre
- Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
- Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
- Exploitation forestière
- Service de soutien à l'exploitation forestière
- Traitement des semences
- Travaux élagage
- Travaux paysagers
- Travaux viticoles et forestiers
- Valorisation des déchets organiques par les insectes
- Viticulture

Seulement 1 entreprise relevant d'OCAPIAT a adhéré à TransCo en 2023 (CIAEL CDASS) mais aucun dossier salarié déposé.